

Vote des étrangers : « Pas à l'ordre du jour en Wallonie »

ÉLECTIONS Di Rupo recadre le débat en le limitant à Bruxelles. Car pour bien des socialistes wallons, ce débat n'est pas opportun

Mi-août, l'échevin bruxellois PS Philippe Close relançait la proposition socialiste (actée dans le programme 2014 du parti) d'accorder le droit de vote aux étrangers résidant chez nous depuis 5 ans pour les élections régionales. L'idée était largement rejetée (par le MR, le CDH, la N-VA...), tout en n'étant pas complètement assumée par tous les rouges non plus. Mais la présidence du parti rappelait qu'elle faisait partie de son programme et la soutenait donc.

Mais lundi matin, sur *Bel-RTL*, le président Elio Di Rupo était beaucoup plus nuancé. Il renvoyait d'abord la responsabilité de l'idée sur... le MR, « *qui a proposé de donner le droit de vote aux étrangers européens et a écrit en ce sens à tous les groupes, Philippe Close demandant alors : que fait-on des autres ?* ». Ensuite, il relativisait le débat, le limitant géographiquement : « *Ce débat a lieu à Bruxelles, il n'existe pas au niveau wallon. Et donc il n'est pas du tout à l'ordre du jour au niveau wallon. Il est confiné à Bruxelles, à la demande du MR.* »

Est-ce à dire que, vu le contexte (l'accueil de la proposition PS fut d'ailleurs très négatif sur les réseaux sociaux), le président Di Rupo fait marche arrière ?

Non, répond son porte-parole : « *Ce qu'il a voulu dire, c'est que le débat vit fortement à Bruxelles et pas du côté wallon.* »

Reste que la sortie du Bruxellois Close n'a pas fait plaisir à tous les Wallons, certains la jugeant non pas infondée, mais inopportune. Comme

Pour le président du PS, Elio Di Rupo, le débat ne vit qu'à Bruxelles. © BELG

le vice-président du gouvernement wallon, Jean-Claude Marcourt, qui nous déclarait ce week-end : « *Sur le fond, je pense que c'est une excellente idée, mais sur le moment, je m'interroge. Je pense qu'aujourd'hui, dans notre société, on doit tout faire pour que l'étranger ne soit pas blacklisté. Donc, je suis pour cette proposition, mais aujourd'hui, je pense qu'elle va engendrer une réaction épidémique d'une partie de la population.* »

Pas le moment

Les rouges wallons auraient-ils fait pression pour que le président fasse

marche arrière ? « *Il n'y a pas eu de levée de boucliers spécifique* », nous dit-on d'un côté. Mais certains Wallons ont tout de même fait savoir à Di Rupo ce qu'ils en pensaient. Lequel, en

tant que bourgmestre, sait aussi ce qui vit sur le terrain. Et comme le dit un socialiste : « *Si on voulait couler cette proposition, c'était le moment d'en parler ! D'ailleurs, la réponse du berger à la bergère n'a pas tardé avec le droit de vote pour les Belges vivant à l'étranger.* »

Alors, marche arrière ou pas, après intervention des Wallons ? Vice-président wallon du PS et bourgmestre de Liège, Willy Demeyer répond ainsi : « *Le droit de vote des étrangers est dans le programme du PS, mais il y a un problème de temporalité. Et ceux qui sont sensibles au contexte actuel, ce sont les bourgmestres, bruxellois comme wallons.* » Traduisez : un jour, il faudra accorder le droit de vote aux étrangers, mais ce n'est pas le moment, laissons retomber la pression. Voilà sans doute comment il fallait interpréter les propos d'Elio Di Rupo, maître lui aussi... ■

Ma.D.

VOTE DES EXPATRIÉS

4 % à Bruxelles

En réponse à la proposition du PS d'accorder le droit de vote aux étrangers pour les régionales, le MR a rappelé la sienne de l'accorder aux Belges vivant à l'étranger. Le gouvernement Michel a d'ailleurs déposé un texte en ce sens. Sur la base de statistiques de l'Intérieur sur le vote des expatriés au dernier scrutin fédéral, il apparaît que leur vote représenterait quelque 4 % du total. Ils étaient en effet 24.248 Belges de l'étranger à s'être inscrits dans les 19 communes pour la Chambre en 2014. En Wallonie, ce taux est plus bas : 1,8 %, mais il présente des disparités provinciales (de 3,27 % en Luxembourg à 1,52 % à Namur). En Flandre, on serait à 1,19 %. (b.)